

15 août 2022  
Ottawa (Ontario)

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé aujourd'hui la nomination de l'honorable Anita Neville en tant que prochaine lieutenante-gouverneure du Manitoba.

Mme Neville est une leader communautaire dévouée et une fonctionnaire respectée qui défend depuis longtemps les intérêts des Manitobains. Qu'il s'agisse de contribuer à revitaliser le centre-ville de Winnipeg ou de travailler dans le domaine de l'éducation et de promouvoir la formation professionnelle axée sur les compétences, Mme Neville possède un extraordinaire bagage d'expériences et de connaissances. Elle a passé plus de dix ans dans le domaine de l'éducation, notamment en tant que membre et ensuite présidente du conseil d'administration de la Division scolaire de Winnipeg.

De 2000 à 2011, Mme Neville a représenté sa communauté à titre de députée de Winnipeg-Centre-Sud en défendant les droits des minorités et en aidant à faire avancer la réconciliation. Pendant cette période, elle a siégé à de nombreux comités, associations et groupes parlementaires. Elle a aussi exercé les fonctions de secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine.

Le premier ministre a remercié la lieutenante-gouverneure sortante, l'honorable Janice C. Filmon, pour son dévouement et son travail au service des gens du Manitoba au cours des sept dernières années, et lui a souhaité la meilleure des chances pour la suite des choses.

## Citation

« Mme Neville défend depuis longtemps et avec ardeur les intérêts des gens de sa communauté, de sa province et de notre pays. En tant que lieutenante-gouverneure du Manitoba, je suis persuadé qu'elle continuera de faire une différence pour les Manitobains et les Canadiens. Je lui souhaite beaucoup de succès dans son nouveau rôle. »

Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

## Faits saillants

- Lorsqu'elle entrera en fonction, Mme Neville sera la troisième femme à occuper le poste de lieutenant-gouverneur du Manitoba. Elle sera par ailleurs la première personne juive à exercer les fonctions de lieutenante-gouverneure du Manitoba.
- Les lieutenants-gouverneurs représentent Sa Majesté la Reine du Canada dans leur province. Ils remplissent les rôles et fonctions de la reine, y compris ceux d'accorder la sanction royale aux lois provinciales, d'ouvrir les sessions législatives avec le discours du Trône, et d'assermenter les membres du conseil exécutif.
- Les lieutenants-gouverneurs sont nommés par le gouverneur général du Canada sur la recommandation du premier ministre.